

**Traitements annuels  
de la Secrétaire générale et de l'Administrateur depuis 2019**

Secrétaire générale	
Traitement de base et ajustement de poste	184 064 €

Administrateur	
Traitement de base de l'Administrateur et ajustement de poste	173 411 €

*Ces traitements ont fait l'objet d'une réduction d'environ 5% par rapport à ceux qui étaient en vigueur en 2018.*

**Régime indemnitaire de la Secrétaire générale et de l'Administrateur**

Secrétaire générale

- Indemnité de fonction et de représentation 7 670 € par mois ;
- Indemnité compensatoire pour salaires des employés à la résidence officielle, incluant les charges sociales : 10 000 € par mois.

Administrateur

- Indemnité de logement : 5 100 € par mois
- Indemnités pour frais de représentation (uniquement sur présentation des justificatifs) :
  - Montant remboursé en 2021 : 1483,80 € ;
  - Montant remboursé en 2022 (au 31 octobre) : 943€